

FRATERNITE SATANISTE

en France et aux USA

SECTES DE POUVOIR FRANC-MACONNES

- des « affaires françaises » -



**ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE : UN TRESOR
DE GUERRE
D'AU MOINS CENT OCTANTE MILLIONS DE
DOLLARS,
UN TRAFIC IMMOBILIER DE TAILLE
IMPOSANTE,
SEPTANTE-QUATRE MEURTRES MAQUILLES
EN SUICIDE, LA PLUPART COMMANDITES
PAR LE SATANISTE CHARLES PASQUA.**

[\(Voir le reportage d'Yves Boisset diffusé sur France 2 le 06/02/02.\)](#)

**APPEL A
L'INSURRECTION**

J'appelle chaque Français à prendre les armes contre nos actuels magistrats car il est vrai que la plupart d'entre eux appartiennent à des organisations satanistes.

Paul de Maison Neuve.

CALL FOR INSURRECTION

I call each French man to take arms against our actual magistrates cause it is truth that most of them long to satanist organizations.

Paul de Maison Neuve.

La vérité sur George W. Bush, Hitler et la Deuxième Guerre Mondiale

- A la lumière des événements irakiens, il est dorénavant possible de révéler que la Deuxième Guerre Mondiale a été entièrement fabriquée par les francs-maçons des Etats-Unis d'Amérique. Ce sont toujours ces mêmes familles de francs-maçons américains qui dirigent les Etats-Unis. Tous les acteurs de la Deuxième Guerre Mondiale étaient des francs-maçons aux ordres de leurs maîtres américains à commencer par Hitler qui appartenait à la loge maçonnique Thulé et donc totalement au service de la franc-maçonnerie mondiale dirigée à partir des Etats-Unis d'Amérique. Hitler, éduqué, formé, entraîné et constamment dirigé par ses maîtres américains jusqu'à ce qu'ils décident que le moment prévu de s'en défaire était venu. Car les Etats-Unis d'Amérique n'ont créé ce monstre de toutes pièces que pour se donner aux yeux du monde la gloire de l'abattre. Ce qui rend cette révélation dorénavant possible, c'est que ces francs-maçons américains ont

vraiment perdu la main qu'avaient leurs pères et mères, et que leurs manipulations sont tombées à un niveau tellement en dessous d'une opération comme Pearl Harbour qui, elle, était un chef-d'œuvre du genre, que tout le monde voit maintenant les ficelles qu'ils utilisent et comment ils manipulent les gens. Hitler était un franc-maçon, c'est-à-dire une marionnette des Etats-Unis d'Amérique. Que les francs-maçons aient réussi un temps à nous faire croire qu'ils ont été persécutés par les nazis alors que, justement, tous les nazis étaient des francs-maçons, c'est aussi risible que les communistes persécutés par Staline parce que les loups se dévorent aussi entre eux. Vous comprenez maintenant ce qui a débarqué sur les plages de Normandie le 1944 juin 6*. Oui, c'est atroce, c'est vraiment horrible mais c'est comme cela que les choses se sont passées. Oui, ce sont bien les Etats-Unis d'Amérique qui ont entièrement fabriqué Hitler pour foutre en l'air l'Europe et devenir les maîtres du monde en jouant les libérateurs.

- Le Lucifer de pacotille des francs-maçons américains ne m'impressionne pas plus que Yahvé ou Jéhovah. Ces adorateurs du diable ne sont que des malades graves qui se branlent la tête avec des trucs infâmes.

- Il faut savoir que la franc-maçonnerie, c'est le culte de Lucifer dissimulé derrière tout un tas de masques. Vous n'allez pas dire : « Je suis un adorateur de Lucifer », ça fait vraiment pas bien, ça passe pas. Alors vous dites : « Je suis franc-maçon ». Ça, c'est bon. Et puis quand les gens arrivent en franc-maçonnerie, vous ne leur présentez pas votre dieu Lucifer tout de suite. Comme dans la plupart des sectes, on peut y passer plusieurs vies sans jamais savoir de quoi il retourne. Il n'y a qu'un tout petit nombre d'initiés du plus haut rang qui sait ce qu'il en est.

- Ce sont toujours ces mêmes familles de francs-maçons lucifériens (pléonasme, je sais, mais c'est pour rappeler) des Etats-Unis d'Amérique qui dirigent le monde. Nous sommes gouvernés depuis trop longtemps par ces adorateurs de Lucifer, ces tordus complètement fêlés dans leurs têtes, ces vrais cinglés qui se prennent pour des génies du mal et qui, malheureusement, le sont.

- Si le Bon Dieu, c'est déjà grave, alors Lucifer, c'est vraiment la cata !

- La seule question intéressante de poser au président actuel des Etats-Unis d'Amérique est : **Monsieur le président des Etats-Unis d'Amérique George W. Bush, votre famille est-elle une famille d'adorateurs de Lucifer ?**

- Les adorateurs de Lucifer n'ont d'autres pouvoirs paranormaux que celui de se branler très fort dans leurs têtes. Leurs magies noires, toutes leurs merdes, c'est de la foutaise. Vous ne devez pas les craindre. Au contraire,

c'est à vous de les subjuguier. Un jour, nous les aurons tous, je vous le promets, une rafle mondiale dont le nom de code sera « Opération Philippe le Bel », et, cette fois, pas un ne nous échappera.

- Question : Le président américain George W. Bush est-il l'organisateur des attentats du 2001 septembre 11 ? Réponse : Oui.

- Question : Le prince saoudien Oussama Ben Laden est-il un ami intime et de longue date du président américain George W. Bush ? Réponse : Oui.

- Question : Les attentats du 2001 septembre 11 ont-ils été réalisés de concert par le prince saoudien Oussama Ben Laden et le président américain George W. Bush ? Réponse : Oui.

- Question : S'agit-il d'une action concertée liée à la fraternité sataniste ? Réponse : Oui.

- Question : Les familles Bush et Ben Laden sont-elles deux familles membres de la fraternité sataniste ? Réponse : Oui.

- La nation américaine doit être désarmée. Les Etats-Unis d'Amérique doivent être démantelés et placés sous mandat international. La France doit récupérer ses immenses territoires qui lui ont été odieusement soutirés sous Napoléon.

** Nous mettons progressivement sur ce site la rédaction des dates en conformité avec la nouvelle norme pour l'informatisation des dates ([NNID](#)) que nous décrétons présentement, comme disent nos amis Africains : AAAA/MM/JJ ou AA/MM/JJ au lieu de JJ/MM/AAAA ou JJ/MM/AA. Que le mouvement déjà initialisé un peu partout suive ! Eh oui ! C'est aussi ça, **Internet libre**, ça promulgue et ça promet (en attendant de faire mieux). Profitez-en, ma bonne dame ! NNID, c'est nouveau, ça vient de sortir (ou c'est tout comme). Vive nous, les champions de l'appropriation des mouvements déjà bien lancés par des anonymes ! Vous l'aviez déposée ? Non, alors c'est **Internet libre** qui l'a inventée. Puisqu'on vous le dit, c'est comme ça. Suivant !*

The truth about George W. Bush, Hitler and World War II

- Through the light of Iraqi events it is now possible to reveal that World War II was entirely made by the freemasons of the United States of America. It is always these same American freemason families who manage

the United States. All the actors of World War II were freemasons under the orders of their American masters, first of all Hitler who belonged to the freemason lodge Thule and so totally obliged towards worldwide freemasonry managed from the USA. Hitler, educated, formed, trained and constantly directed by his American masters until the day they decided that the foreseen time to get rid of him was came. Because the USA created this monster out of nothing only to give them to the face of the world the glory to fall him down. What makes this revelation from now on possible is that these American freemasons really lost the hand their fathers and mothers had and that their manipulations fell to a level so under an operation like Pearl Harbor, which, it, was a masterpiece of that kind, that everybody see now the strings they use and how they manipulate people. Hitler was a freemason, it is to say a puppet of the United States. That freemasons succeeded one time to make believe us that they were persecuted by the nazis when, justly, all the nazis were freemasons, it is as ridiculous as the communists persecuted by Stalin because wolves devour also among themselves. You understand now what landed on the aches of Normandy the 1944 June 6th*. Yes, it is atrocious, it is really horrible but it is the way things happened. Yes, the United States of America entirely made Hitler to destroy Europe and become the masters of the world affecting to be liberators.

- The rubbishy Lucifer of American freemasons doesn't impress me no more than Yahweh or Jehovah. These satanic worshippers are only serious ill that masturbate their head with infamous things.

- One has to know that freemasonry is the Lucifer cult hidden behind all a lot of masks. You can't say : « I'm a Lucifer worshipper », you won't look good, and it's not possible. So you say : « I'm a freemason ». Now you are good. And when people arrive in freemasonry you don't exhibit your Lucifer god right now. As in most of the sects, one can spend several lives without never know what it is all about. There is only a few numbers of initiates of the height row who knows.

- It is always these same satanic freemason (pleonasm, I know, but it's to recall) families of the United States of America who manage the world. World is ruled from too long by these Lucifer worshippers, these twisted completely cracked in their heads, these true nuts who take themselves for satanic genius and who, unfortunately, are.

- If God is already a little problem, then Lucifer is really a big one !

- The only interesting question to ask to the actual President of the United States of America is : **Mister President of the United States of America George W. Bush, is your family a Lucifer worshippers family ?**

- Lucifer worshippers have no paranormal powers except to masturbate very hard in their heads. Their black magics, all their shits, are just bullshit. You don't have to fear them. On the contrary, it's up to you to subjugate them. One day we will get all of them, I promise you, a worldwide raid whose code name will be « Operation Philippe le Bel », and that time, no one will escape.

- Question : Is the president of the United States of America George W. Bush the organizer of the attacks of 2001 September 11th ? Answer : Yes.

- Question : Is the Saudi prince Osama bin Laden an intimate and longstanding friend of the president of the United States of America George W. Bush ? Answer : Yes.

- Question : Was the attacks of 2001 September 11th worked together by the Saudi prince Osama bin Laden and the president of the United States of America George W. Bush ? Answer : Yes.

- Question : Was it a planed action in connection with the satanist fraternity ? Answer : Yes.

- Question : Are the Bush and bin Laden families both members of the satanist fraternity ? Answer : Yes.

- The American nation has to disarmed. The United States of America have to broken up and put under international mandate. France has to recover her immense territories that were odiously gotten out under Napoleon.

** We use progressively on this web site dates writing according to the new standard for dates computerization ([NSDC](#)) that we hereby decree today 2006 January 27th : YYYY/MM/DD or YY/MM/DD instead of MM/DD/YYYY or MM/DD/YY.*

Les pensées du moment d'Internet libre :

- Pour passer ses grades dans la hiérarchie maçonnique, il est obligatoire de commettre des crimes particulièrement atroces, genre Jacques l'Eventreur ou, plus proche de nous, la série toulousaine des morts de l'affaire dite encore « affaire Alègre » mais qui est en fait une affaire de rituels d'élévation dans la hiérarchie maçonnique. Il faut aussi commettre des crimes financiers, des vols, des détournements, des captations d'héritage, etc. Le franc-maçon doit développer ses aptitudes à commettre de tels crimes de sang-froid ainsi qu'à faire face aux poursuites. Ce n'est pas très difficile car il est assisté dans ces épreuves par ses frères et sœurs en franc-maçonnerie qui sont nos juges, nos procureurs, nos gendarmes, nos

policiers et nos avocats. Il faut vraiment qu'il soit particulièrement nul pour arriver à se faire prendre ! Rappelez-vous que les francs-maçons adorent Lucifer, donc ils doivent faire la preuve matérielle de cette adoration par des crimes bien sanglants, bien orduriers, bien crapuleux et bien dégueulasses. N'est-ce pas, M. Dominique Baudis ? ([Voir les révélations des enfants du magistrat Pierre Roche assassiné](#) après avoir confié à ses enfants qu'il avait participé à des rituels sataniques meurtriers avec Dominique Baudis et bon nombre d'autres célébrités du régime actuel.)

- Le premier « travail » du franc-maçon étant de capter l'héritage familial, la totalité des biens et des fortunes des francs-maçons, y compris ceux « acquis » autrement que par captation d'héritage, seront restitués aux branches familiales criminellement lésées. Les héritiers directs des francs-maçons seront définitivement déshérités car nul ne peut hériter à la faveur de tant de crimes.

- Les adeptes des sacrifices humains croient qu'ils tirent une énergie de leurs rites sanguinaires, quelque chose qui leur donnerait des pouvoirs. Moi, je crois surtout qu'ils se branlent la tête un maximum.

- La question à poser à M. Dominique Baudis, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, est la suivante : Avez-vous pratiqué un sacrifice humain pour honorer votre dieu Lucifer ?

- Lorsque vous voyez M. Dominique Baudis, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, à la télévision, n'entendez-vous pas comme moi crépiter les flammes du bûcher tout autour de lui ? C'est pour ça qu'il transpire autant, et d'une sale suee puante comme l'enfer qu'il sait qui l'attend.

- Les satanistes ne sont ni de notre âge ni d'un autre âge, ils sont de tous les temps. Il y en a, hélas, toujours eu et il y en aura sûrement toujours.

- L'atout principal des francs-maçons est qu'il est humainement presque impossible de concevoir que des gens organisés puissent être aussi profondément engagés dans le mal. J'avoue, pour ma part, que cette réalité me pèse chaque jour sur l'estomac comme une pierre énorme et insupportable. Il y a un tel désespoir pour l'humanité face à de telles horreurs qu'il est difficile d'accepter qu'elles soient vraies.

- Deux cent cinquante mille francs-maçons plus tous les affiliés et non affiliés, rosicruciens et autres, plus tous les satanistes dissidents parce qu'il y a toujours des dissidents a fortiori chez les satanistes, cela nous donne environ six cents mille démons à l'œuvre actuellement en France, un Français ou Française sur cent est sataniste.

- Plus vous clamez votre innocence au tribunal et plus vous faites jouir le juge sataniste, encore plus la jugesse car les jugesses sont toutes

satanistes. Il y a peut-être deux ou trois nanas qui planent au palais de justice de Paris, par exemple, mais toutes les autres sont des franc-maçonnnes, toutes des satanistes diplômées, c'est-à-dire que beaucoup d'entre elles ont déjà accompli avec succès l'épreuve rituelle du sacrifice humain indispensable pour être élevée dans la hiérarchie maçonnique.

- En assez peu de temps le nombre des francs-maçons vient de doubler en France comme ailleurs. Un recrutement aussi rapide et aussi massif annonce des événements très graves pour l'humanité. Les satanistes n'ont jamais été aussi nombreux et aussi puissants qu'ils le sont aujourd'hui.

- Les francs-maçons ne se contentent pas de se masturber dans un cercueil en présence de leurs frères et sœurs en franc-maçonnerie, et de baiser le trou du cul du grand maître ou de la grande maîtresse. Il n'y a pas de véritable initiation maçonnique sans sacrifice humain. Pour être un véritable initié franc-maçon, il est obligatoire d'accomplir au minimum un meurtre. C'est par le meurtre que le franc-maçon se « libère », qu'il accède à un « niveau de conscience supérieur » et qu'il « s'élève » au-dessus du reste des êtres humains qui ne sont que des « victimes à sacrifier ». Pour les hauts grades de la franc-maçonnerie, il faut avoir beaucoup plus de meurtres à son actif. Plus on monte dans la hiérarchie maçonnique et plus on doit avoir commis de meurtres. Les camps d'extermination de Hitler n'étaient pas des blagues de potaches. Il n'y a pas de rite satanique sans sacrifice humain, de préférence bien dégueulasse comme ceux de Toulouse. Avec la récente augmentation vertigineuse du nombre des francs-maçons, il vaut mieux ne pas être SDF ou faire le trottoir par les temps qui courent.

- N'imaginez pas qu'on puisse verser dans le satanisme d'une façon cool et sympa ! Il y en a obligatoirement un certain nombre qui va jusqu'au sacrifice humain et d'autres encore qui vont beaucoup plus loin.

- Il est maintenant établi de façon incontestable que **MM. Dominique Baudis, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Dominique Perben, ministre des transports, Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères, et Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, se sont livrés ensemble à des meurtres rituels sataniques, y compris sur des enfants, dans la région de Toulouse.** C'est une donnée qui ne va pas manquer de répercussions politiques.

- Pour être procureur de la république en France d'aujourd'hui, il est obligatoire d'avoir fait au minimum un sacrifice humain. Tous nos procureurs de la république actuels, sans aucune exception, se sont livrés au moins une fois à la pratique rituelle satanique du sacrifice humain.

- Le passe-temps favori de nos procureurs, procureresses, juges et jugesses satanistes, c'est de faire condamner des innocents. Ça les amuse énormément. Ce qui les amuse encore plus, c'est d'expliquer avec calme,

assurance, aplomb et persuasion aux journalistes pourquoi le condamné est coupable quand toutes les preuves formelles de son innocence sont là. Mais, bien sûr, rien ne vaut pour eux et pour elles un bon vieux sacrifice humain. Ça, ça les décoiffe. Surtout quand il est bien sanglant, avec une victime entièrement nue, totalement stupéfaite, bien effrayée et bien hurlante, dans une belle cérémonie rien qu'entre francs-maçons, sauf la victime qui, elle, hélas, n'est invitée qu'une seule fois. Si vous saviez comme ils et elles se sentent bien après !

- Le faux traître Sarkozy qui, en réalité, était missionné par les Chirac pour faire échouer Balladur de l'intérieur ou, à défaut, conserver la mainmise sataniste sur le pouvoir, son faux retour en grâce, sa fausse guerre de succession, tout cela afin de le positionner pour un possible passage de relais. On fait la même chose à gauche pour qu'il ne risque pas d'y avoir de surprise. Les satanistes savent nous mener en bateau. Mais ça se voit quand même. Ils baissent. Je vous l'ai dit : ils ont perdu la main. Ce n'est plus aussi bien qu'avant. Si on regarde la vie de la famille Chirac, on voit qu'ils n'ont jamais pardonné à qui que ce soit et qu'en bons satanistes, ils ont toujours poussé la vengeance à l'extrême surtout avec des proches. Sarkozy ne les a jamais trahis, bien au contraire, c'est leur fils chéri. Cette mise en scène est tellement visible qu'on ne peut que plaindre les auteurs d'un si médiocre scénario. Où sont les francs-maçons d'antan qui savaient si bien nous rouler dans la farine ? Ils doivent se retourner dans leurs toms devant de si piètres héritiers. Au moins, il y en a une qui est drôle. C'est la sorcière sataniste Bernadette Chirac dans son rôle de bigote, de grenouille de bénitier. Elle, je la trouve poilante.

- Peut-on imaginer que Nicolas Sarkozy puisse faire un seul pas devant l'autre sans la totale bénédiction de Jacques Chirac ? Pour pouvoir faire la prétendue guerre de succession qu'on nous présente partout, il lui faudrait avoir quelques cartes entre les mains. Quelles pourraient-elles être ? Nicolas Sarkozy se baladerait-il avec une bombe atomique dans la poche et menacerait-il de tout faire sauter si l'on ne fait pas tout ce qu'il demande ? Aurait-il menacé de faire des révélations extraordinaires sur le clan Chirac ou sur d'autres ? Evidemment non. Le minimum pour faire la guerre, c'est une pierre. Or il est clair que Nicolas Sarkozy n'a même pas un caillou. Alors cette guerre de succession contre Chirac, c'est quoi ? Une mise en scène, bien sûr. Le changement et la continuité, la continuité dans le changement ou l'inverse, nous connaissons. Giscard d'Estaing avait déjà repris à son compte cette règle de l'esthétisme. « Ni tout à fait la même ni tout à fait une autre » disait autrefois le poète Verlaine. Que voyons-nous dans la réalité ? Un Nicolas Sarkozy à qui Chirac fait faire le *cursus honorum* (carrière des honneurs) idéal pour être un jour président de la république. C'est ça la guerre entre Chirac et Sarkozy ? On nous prend

vraiment pour des aveugles ou des idiots, que nous sommes peut-être d'ailleurs. Toujours est-il qu'on nous ment énormément et qu'un tel mensonge ne peut se faire et perdurer comme il perdure sans beaucoup de complicités dans les médias et ailleurs. Il y a donc une puissante organisation structurée derrière cette mise en scène, et cette organisation, c'est la fraternité sataniste.

- Les zones de non-droit ont été délibérément créées par les autorités de police. Beaucoup plus qu'à des cités à problèmes, nous avons affaire à des commissaires francs-maçons qui sont le vrai problème. Il est manifeste que ces derniers ont livré et continuent de livrer à l'abandon, à l'incivilité et la sauvagerie naturelles ainsi qu'au caïdat certaines zones choisies, celles où il peut y avoir le plus de troubles de voisinage et autres, et où la présence policière est volontairement inexistante la plupart du temps, surtout aux heures où elle pourrait être utile, sauf pour des opérations coup de poing, de préférence devant des caméras.

- Je répands ma merde partout grâce à mes copains et mes copines commissaires francs-maçons, et ensuite je vends mon nettoyage au Kärcher devant les caméras. En plus, je banalise les exactions policières.

- J'avais oublié de vous dire que la nouvelle mode policière pour les gardes à vue dans les commissariats est de contraindre les personnes à laisser leurs chaussures devant la porte des cellules afin d'être emprisonnées pieds nus ou en chaussettes. Il s'agit de les provoquer et de les exciter au maximum à l'aide de cette humiliation vestimentaire, toute petite torture évidemment contraire aux droits de l'homme.

- Chirac fait un numéro de duettistes avec George W. Bush. Il prend la tête de l'opposition mondiale à la politique américaine pour contrôler cette opposition exactement comme Charles Pasqua a pris en France la tête des souverainistes. Principe sataniste de base : devancer le troupeau en se mettant à sa tête pour l'emmener dans le ravin.

- Tous les membres de la famille du **sataniste Jacques Chirac**, président de la république française, devront être **mis à mort par les flammes** jusqu'au dernier bébé dans le ventre de sa mère.

- Athées, agnostiques, libres-penseurs, bouddhistes, chrétiens, juifs et musulmans, nous devons tous être unis dans ce combat contre ceux et celles qui vénèrent les puissances du mal.

- [Décharger le chant de guerre de l'« Opération All together now » déclenchée le 2004 mai 8 \(1 Mo\)](#), (clic droit pour forcer le téléchargement s'il ne démarre pas, puis « Enregistrer la cible sous... »)

<http://netlibre.50webs.com/index.htm>



Perben, Baudis, Alègre, un nouveau volet révélé par les enfants de feu le magistrat Pierre Roche

Vendredi 9 septembre 2005 (repris du site [Les Ogres](#))

Exclusif : révélations publiques d'un nouveau pan de l'affaire Alègre resté inconnu jusqu'à ce jour

Nouvel entretien avec les enfants du magistrat Pierre Roche, dévoilant les dernières confidences de leur père peu avant sa subite disparition

Les Ogres

Nous avons déjà évoqué ensemble les multiples corrélations existant entre la mort de votre père et l'affaire Alègre. Mais il semble qu'au-delà de tout ce faisceau de présomptions en général, vous ayez été plus particulièrement amenés à recueillir un témoignage beaucoup plus précis de la bouche même du magistrat en question quelque temps avant son décès. Qu'en est-il ?

Charles-Louis et Diane Roche

S'il est, en effet, vrai que l'on ne peut déjà pas s'empêcher de remarquer, dans un premier temps, un certain nombre de corrélations, à la fois géographiques et temporelles, existant entre la trajectoire et la mort de notre père Pierre Roche d'une part et le dossier Alègre d'autre part, il faut de plus ajouter que le magistrat Roche partageait déjà avec cette sombre affaire un même arrière-plan.

Et cela qu'il s'agisse de ses débuts dans la magistrature directement à Toulouse (ville qu'il connaissait d'autant mieux qu'il y avait précédemment accompli ses études ainsi que son service militaire) en tant que Substitut du Procureur de 1972 à 1978, à la grande époque de la dynastie Baudis au Capitole ; ou encore de son amitié avec Dominique Baudis, qui avait quasiment le même âge, ainsi qu'avec l'un des magistrats que l'on trouve parmi les autres protagonistes cités dans le dossier de l'affaire. Sans parler, outre le fait qu'il a toujours gardé des liens dans la magistrature toulousaine, des relations qui le liaient à la pègre ainsi qu'au milieu de la nuit en général et de la prostitution en particulier, tant et si bien qu'il finit par se retrouver lui-même, après le divorce d'avec notre mère, contraint d'épouser une prostituée sur un chantage à la photo porno.

Ajoutons à cela que notre père était non seulement un corrompu dans l'exercice de ses fonctions de magistrat (et cela d'ailleurs dès ses débuts toulousains) mais encore un pervers sur le plan personnel, grand amateur de soirées orgiaques entre notables et collectionneur de photos prises sur le vif lors de ces folles soirées. Il était même d'ailleurs allé, relativement récemment, jusqu'à faire « balancer » sur Internet une série de photos porno de sa deuxième femme.

Mais tous ces éléments, qui ne forment certes qu'un faisceau de présomption, toutefois assez caractéristique, ne sont rien à côté des révélations que notre père est venu nous faire avant sa disparition, survenue le 22 février 2003, à l'aube de l'affaire Alègre.

Cette disparition subite, qui n'a rien d'un tant soit peu normal, est intervenue dans des circonstances pour le moins obscures et dans un contexte plus que troublant. C'est délibérément que l'on nous a dissimulé la mort de notre père, alors que nous étions sa seule famille ; et son corps a été incinéré en toute hâte, de sorte que nous nous sommes trouvés définitivement placés dans l'impossibilité de faire pratiquer l'autopsie qui s'imposait en pareil cas. L'acte de décès, quant à lui, ne mentionne aucune cause de mort, et c'est là un décès dont les causes restent indéterminées et même indéterminables, y compris

plusieurs années après sa survenance ; et cela malgré saisine du Garde des Sceaux Dominique Perben par les deux enfants du magistrat haut-gradé mort en exercice sur les conditions de cette mort suspecte. En fait, sans même parler d'élucider ladite mort suspecte, il semble que la Justice se refuse à ne serait-ce qu'enquêter à son sujet.

Les Ogres

Avant d'en venir aux révélations opérées par votre père proprement dites, on pourrait d'abord se demander ce qui l'a, selon vous, poussé à venir se confier à vous alors que vos relations pouvaient être qualifiées de « tendues » ?



Charles-Louis et Diane Roche

Quoique nos relations aient été, en effet, on ne peut plus tendues (et pour tout dire carrément conflictuelles puisque ce magistrat n'a jamais cessé d'abuser des pouvoirs qui étaient les siens pour harceler impunément ses deux enfants ainsi que leur mère depuis plus de deux décennies), lesdites relations n'ont jamais réellement cessé (c'est que vingt ans de persécutions, ça crée des liens...) et se sont caractérisées, surtout sur la fin, par une certaine ambivalence.

En effet, notre père était un homme pétri de contradictions et qui cultivait le paradoxe. Et c'est pourquoi il lui est arrivé de se rapprocher brusquement sans vergogne de ses têtes de quintaine habituelles pour nous réclamer notre aide à chaque fois où, finalement dépassé par les événements qu'il avait déclenchés, il avait ouvert des portes qu'il ne parvenait plus à refermer. Et dans de telles circonstances, vers qui se tourner à part vers la seule famille qu'il lui reste ? Puisque nous étions, après tout, ses enfants et que, quel qu'ait pu être son comportement à notre égard, cet homme restait notre père. Ainsi en fut-il, par

exemple, peu avant son remariage, entièrement causé par un chantage, et ainsi en fut-il aussi, donc, peu avant son décès, lorsqu'il est venu nous trouver pour nous apprendre des choses terribles, que nous lui avons d'ailleurs pas demandé, et que nous préférions peut-être ignorer à tout jamais, même s'il ne nous a pas vraiment laissé le choix.



D'autre part, il apparaîtrait que le fait de ne pas garder ces secrets pour lui seul et de les répandre de la sorte, quoique assez modestement, lui donnait l'impression de ménager ses arrières et de se créer des garanties contre une mort subite qu'il sentait approcher à grands pas par un mécanisme qu'il eut à la fois le très grand cynisme et l'extrême inélégance d'appeler devant nous ses « petites assurances-vie ». Il s'était même ménagé, selon ses dires, à une époque antérieure, toute une collection de documents compromettants comprenant papiers, photos et films qu'il avait ensuite passé toute une nuit à brûler à partir du moment où il n'y voyait plus des leviers d'influence à sa disposition mais plutôt des bombes à retardement susceptibles de décider certaines personnes à s'occuper de son cas.

Enfin, le dernier élément, mais non le moindre, qui a motivé notre père à venir tout nous déballer de la sorte est que, mû par le repentir de dernière minute de l'homme qui vient de mesurer ses méfaits au moment où le sol se dérobe sous ses pieds, il semblait chercher à sauver son âme, en quelque sorte, in extremis.

Mais nous doutons très fortement que le fait de nous exposer ces connaissances aussi potentiellement néfastes pour la santé du « sachant » ait été le meilleur moyen d'y parvenir.

Les Ogres

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce que votre père vous a appris en substance avant de se trouver réduit au silence par un décès prématuré ?

Charles-Louis et Diane Roche

C'est très simple : nous avons été parmi les premières personnes à être mises au courant non seulement de l'affaire Alègre mais encore d'une partie de ses dessous, et cela par l'un de ses protagonistes qui, outre son statut de magistrat, n'est autre que notre père, lequel ne devait pas survivre bien longtemps à de telles révélations.

Si l'on synthétise ses propos, forcément quelque peu désordonnés sur le moment, le tableau de la situation qu'il nous a dépeint est le suivant :

Il nous a parlé d'un groupe secret et relativement informel, basé dans la ville de Toulouse (où il a exercé), auquel il avait eu le malheur d'appartenir et dont il semblait impossible de sortir une fois que l'on avait mis le doigt dans un tel engrenage. Ce groupe rassemblait des personnalités de la « bonne société », haut placées dans différentes sphères : notre père a certes mentionné le monde judiciaire (où l'on recrutait paraît-il beaucoup, et pas seulement parmi les magistrats, puisque même certains hauts dignitaires de la police étaient considérés comme des recrues de choix) mais, à l'entendre, étaient aussi concernés des sphères aussi différentes que la politique, la finance ou encore le monde médical, et plus généralement des gens qui comptent dans les secteurs les plus divers. Ainsi y aurait-il eu parmi les participants, et pour ne prendre qu'un dernier exemple, quelques universitaires. Il n'est bien entendu pas question de prétendre ici que tous les « notables » appartiennent à un tel groupe, très loin de là. Disons plutôt, a contrario, que seuls des notables y sont acceptés et sont susceptibles d'être approchés pour être attirés dans son orbite comme ce fut le cas pour notre père.

Les Ogres

A quelles activités votre père s'est-il livré à l'occasion de son appartenance à ce groupe ?

Charles-Louis et Diane Roche

Il nous a dit que le but premier du groupe en question n'avait rien d'utilitaire, d'autant que les membres qui le composent sont des gens qui ont déjà réussi dans la société, mais que le propos était plutôt, à la base et à la manière du premier club de loisirs venu, de réunir des personnes partageant les mêmes « centres d'intérêt » afin de favoriser les échanges en rapport avec ceux-ci, et surtout afin de pouvoir s'y adonner en commun.

Le problème est que le groupe en question n'a strictement rien à voir avec un club de philatélie, puisqu'il réunit plutôt des notables amateurs de sensations fortes dont le hobby consiste à mêler, lors de leurs réunions, des pratiques aussi diverses qu'uniformément dégoûtantes, et où l'on trouve en conjonction et pêle-mêle la sexualité de groupe, le sado-masochisme, l'automutilation et la consommation de drogues.

Quant à l'influence que ne manque pas d'exercer ce groupe, à la fois du fait de l'influence individuelle de chacun de ses membres dans la sphère au sein de laquelle il évolue et de par le fonctionnement de ces derniers de concert en réseau, elle se trouve consacrée, aux dires de notre père, à la dissimulation a priori des activités « festives » du groupe en question ainsi qu'à couvrir en aval d'éventuels scandales qui pourraient résulter de son existence même, et à étouffer les différentes affaires qui ne manqueraient pas d'être occasionnées par les agissements qui s'y déroulent.

Les Ogres

Est-ce à dire que ce groupe servirait de cadre à des activités criminelles ?

Charles-Louis et Diane Roche

En effet, au-delà du problème moral que peut causer l'existence même d'un tel groupe et sa composition (songez par exemple que notre père, qui a passé plusieurs décennies à juger les autres et à pérorer, tel le grand inquisiteur distribuant les leçons de morale, nous a avoué en avoir été membre actif), il y aurait dans ses activités un fort aspect criminel, qui va bien au-delà des liens avec la pègre.

Puisqu'il ne serait pas rare que ces soirées dégénèrent pour finir par dérapier complètement, une certaine forme de frénésie faisant d'ailleurs apparemment partie de leur essence. Et pour ce qui est des conséquences : certaines soirées s'achèveraient sur un nombre de participants en vie à leur terme inférieur au

nombre initial de ceux-ci, et cela parfois par accident non anticipé, et d'autres fois de manière parfaitement préméditée.

Les Ogres

Mais enfin, votre père vous a-t-il décrit plus précisément ce qu'il se passe, au juste, dans ces mystérieuses soirées si « spéciales » ?

Charles-Louis et Diane Roche

Nous allons d'essayer d'ordonner quelque peu pour vous le fatras plutôt hétéroclite de ce que nous a livré notre père à ce sujet-là, puisque le catalogue des pratiques mises en œuvre paraît très éclectique, si bien que ces séances semblent constituer une sorte de fourre-tout dans lequel tout pervers bien gratiné devrait pouvoir trouver son bonheur.

Il y a apparemment des sortes de cérémonies animées par un célébrant, comme s'il s'agissait d'une secte où d'on ne sait trop quel culte. C'est au cours de ce genre de soirées que sont pratiquées des sortes de rituels allant du sacrifice d'un animal à l'homicide pur et simple (c'est en tout cas ce que notre père prétendait avoir vu de ses yeux), en passant par d'autres joyeusetés telles que la scarification de l'adepte.

Ce qui nous amène aux aspects les plus sombres des soirées plus « communes » (moins « solennelles »), où la célébration commence par une partie fine entre bourgeois au terme de laquelle on en vient à des choses terriblement plus sérieuses, plus extrêmes, qui ont toutes pour point commun de tourner autour du thème de la mortification de la chair.

Notre père nous évoquait entre autres des images de chairs transpercées, de brûlures de cigarettes ou de personnes attachées pour une séance de torture, parfois réclamée par un malade consentant et parfois administrée à une victime involontaire, mais qui n'aura plus l'occasion d'aller s'en plaindre ultérieurement.

Les Ogres

Comment expliquez-vous, dans ces conditions, que les activités d'un tel groupe soient restées secrètes à ce jour ?

Charles-Louis et Diane Roche

Tout d'abord par l'extrême prudence qui ne peut qu'animer un groupe qui sait à quel point ses activités doivent, au-delà même de la simple discrétion, rester absolument secrètes.

Ainsi notre père nous expliquait-il que les proies du groupe en question étaient toujours sélectionnées parmi les couches les plus isolées de la population et les catégories de gens les moins susceptibles de causer un quelconque émoi ou d'attirer une quelconque attention en cas de volatilisation pure et simple. Ce qui revient à dire que, sauf « pêche miraculeuse », nos tortionnaires en col blanc n'avaient pas grand-chose de plus à se mettre sous la dent que des « clodos » (c'est une citation de notre père), des prostituées (parfois mineures, nous a-t-il précisé) et, dans certains cas, des étrangers en situation irrégulière (y compris des enfants).

Alors même si une telle prédation ne suffit peut-être pas à tout expliquer à elle seule, il y a probablement un parallèle plus qu'édifiant à en tirer avec les cent nonante morts mystérieuses classées à la va-vite qui ont marqué, rien qu'à Toulouse, les années Alègre. Que l'on songe, par exemple, à ce que l'on pouvait lire dans la presse au sujet d'une femme que l'on avait retrouvée, si notre mémoire est bonne, à la fois ligotée, bâillonnée et étranglée. Ce qui n'avait pas empêché la police de conclure à un suicide contre vents et marées, malgré toutes les protestations, et pour tout dire contre toute évidence.

Les Ogres

Avez-vous interrogé votre père sur la question du mobile de tels actes qui seraient imputables à ce groupe ? En d'autres termes, qu'est-ce qui pourrait pousser des notables, même nihilistes, à se compromettre de la sorte dans un réseau spécialisé dans l'organisation périodique d'actes de barbarie ?

Charles-Louis et Diane Roche

Notre père nous a étalé les principes de base d'une pseudo-philosophie de bazar censée justifier tous les débordements, qu'il prétendait d'inspiration Nietzscheenne et qui sous-tendrait tout ce qui se passe dans ce groupe.

Il y était mêlé question de promesses de dépassement de soi, d'ascension personnelle au-delà de la condition humaine et de libération ultime de l'individu par la transgression de tous les tabous, ainsi, accessoirement, que de jouissance sans limites par la saturation des sens. Une sorte de culture de l'expérience

illimitée et de la sensation poussée jusqu'à la douleur.

Bref, tout un discours amphigourique visant à banaliser les pratiques les plus innommables.

Les Ogres

Votre père vous a-t-il appris quoi que ce soit de plus en rapport avec cette organisation à laquelle il aurait appartenu ?

Charles-Louis et Diane Roche

A vrai dire, « organisation » est un bien grand mot puisque, s'il faut l'en croire, il se serait plutôt agi d'un groupe qu'il qualifiait lui-même d'« informel », d'une sorte de nébuleuse aux contours relativement flous et dont le seul semblant de structuration était entièrement basé sur les relations et les liens inter-personnels unissant chacun des membres à l'un ou plusieurs des autres notables du groupe, du réseau.

Autant dire que l'admission dans ce cercle très fermé se faisait uniquement par cooptation et exclusivement sur parrainage ; et que cette coterie, tout ce qu'il y a de plus officieuse, ne risquait pas d'être dûment déclarée en préfecture sous une quelconque forme associative, de même que les syndicats du crime omettent de s'inscrire au registre du commerce et des sociétés.

Notre père nous avait en outre brièvement raconté que les « séances » se tenaient dans des lieux variables, des sortes de caves d'immeubles toulousains ou des environs. A ses dires, certains de ces lieux étaient équipés de tout l'attirail du parfait petit Torquemada. Il s'est cependant bien gardé de nous situer plus précisément l'emplacement exact de ces « lieux réservés ».

Sur un plan plus périphérique, notre stupéfaction fut à son comble lorsque notre père évoqua devant nous le spectre d'un trafic de vidéos illégales s'échangeant sous le manteau à des prix astronomiques et dont le sujet était l'humiliation bientôt suivie de la torture et de la mise à mort du premier rôle bien involontaire.

Les Ogres

S'il est vrai que ces différents éléments semblent attester de faits gravissimes et projeter un jour nouveau sur le contexte dans lequel s'inscrit le dossier Alègre, et cela d'autant plus à la lumière des circonstances entourant la mort du magistrat qui vous a fait ces révélations, qui n'était autre que votre père, il

n'apparaît, du moins à ce stade du raisonnement, que peu d'éléments précis permettant d'établir un lien direct entre l'affaire Alègre d'une part et les révélations opérées par votre père d'autre part. Pour préciser notre question, ce dernier a-t-il été amené à fréquenter des personnes dont les noms ont été cités dans ce dossier, ce qui, en l'occurrence, serait particulièrement significatif de son implication dans ce magma ?

Charles-Louis et Diane Roche

Notre père était en effet une relation (au bas mot, en fait un ami) de deux des principaux protagonistes de cette sombre histoire : d'une part une personnalité politique de premier plan et d'autre part l'un de ses collègues magistrats qu'il connaissait depuis l'époque où celui-ci était, dans la deuxième moitié des années 80 et avant de devenir Substitut du Procureur à Toulouse, juge d'instruction à Rodez ; tout comme notre père était aussi, dans le même ressort juridictionnel, l'ami intime de Kubiec, le Procureur de Millau au début des années 80, d'ailleurs lui-même natif de Rodez, et qui était par rapport à Pierre Roche un vieux camarade de promotion de l'Ecole Nationale de la Magistrature. Ainsi l'avait-il invité, à l'époque, au mariage avec notre mère.

Ce n'est, bien entendu, pas par hasard que nous évoquons ce dernier magistrat, puisque ce Kubiec-là se trouve être par ailleurs (comme le monde est petit !) un ami et ancien collègue de juridiction de l'autre magistrat qui a largement été évoqué en rapport avec l'affaire Alègre (ce qui lui a d'ailleurs paradoxalement valu une mutation à la Cour de Cassation), Kubiec et ledit magistrat s'étant connus dans le ressort d'Agen, où le premier, qui était Substitut Général, exerça sous l'autorité directe de l'autre, lequel était Procureur Général dans cette même ville avant d'aller exercer les mêmes fonctions à Toulouse. Et voilà qu'un peu plus tard, nous retrouvons le même Kubiec Procureur à Montauban à un moment où son vice-procureur n'est autre que... le premier magistrat dont nous avons abordé le cas plus haut, à savoir l'ancien Substitut du Procureur de Toulouse qui serait en rapport avec l'affaire Alègre, et qui était l'ami personnel de Pierre Roche.

C'est-à-dire que pour nous résumer, Kubiec a été à la fois un proche des deux magistrats dont les noms ont été cités dans l'affaire Alègre, dont il fut respectivement le subordonné immédiat et le supérieur immédiat, et cela sur plusieurs années à chaque reprise et chaque fois dans le Sud-Ouest de la France. Or c'était à la fois un camarade de promotion et un ami proche de Pierre Roche, lequel Pierre Roche meurt bizarrement au moment où il lève le voile sur tout un pan... de cette même affaire Alègre.

La boucle est bouclée, et, comme le dit le vieil adage, les amis de mes amis sont mes amis.

Ajoutez à cela que notre père était aussi l'ami personnel d'un autre magistrat, qui était Substitut Général à Toulouse au début des années 2000, et cela depuis les années 1990, après y avoir d'abord été nommé Premier Substitut en 1989 ; et que le Substitut Général en question, que notre père avait connu à l'occasion de sa propre affectation à la Cour d'Appel de Rouen (l'autre étant à ce moment-là Juge d'Instruction dans le ressort du Havre, qui dépend de Rouen), est à la fois le troisième magistrat cité dans le dossier Alègre et le subordonné immédiat du Procureur Général de Toulouse à cette époque, lui aussi dans le même cas.

Nous pouvons même vous préciser que notre père connaissait dès cette époque, en plus du bonhomme, la future femme de ce dernier, elle aussi magistrat exerçant au Havre dans le même azimut temporel. Elle devait finir par y devenir Vice-Présidente. Et c'est donc au Havre que notre père fit la connaissance de ces deux futurs époux judiciaires qui allaient unir leurs trajectoires, y compris sur le plan professionnel, et se retrouver tous les deux, aux début des années 2000 et depuis les années 1990, magistrats à Toulouse. Lui, Substitut Général cité dans le dossier Alègre et, elle, d'abord Vice-Président du TGI puis le rejoignant à la Cour d'Appel en tant que Conseiller. Dans ces conditions, et si l'on considère ce dernier couple en plus de ce qui a déjà été dit, comment ne pas convenir qu'il y a décidément trop de corrélations pour qu'elles puissent un tant soit peu s'expliquer par une simple série de hasards et autres coïncidences impossibles ? D'autant que toutes ces informations nous furent directement balancées en pleine figure par un père aux abois qui avait une vision globale du puzzle.

Et précisons tout de suite que si, narrée de la sorte, cette étude comparative de trajectoires dans les rouages du système judiciaire du Sud-Ouest peut certes paraître, du moins en première approche, quelque peu absconse, nous tenons à la disposition de toute personne intéressée ainsi que de la presse un tableau on ne peut plus clair sur les liens étroits ainsi que les corrélations professionnelles, géographiques et temporelles unissant les différents magistrats membres de la partie du réseau de notre père qui est en rapport avec l'affaire Alègre.

D'ailleurs, il semble que l'on pouvait toujours compter sur notre père pour impliquer ses réseaux personnels dans les affaires les plus pestilentielles au centre desquelles il se trouvait.

Ainsi n'est-ce pas par hasard que le juge d'instruction qu'il a dernièrement

déchaîné contre ses deux enfants et leur mère était non seulement son subalterne direct, juge d'instruction à Mende, ville à la Maison d'Arrêt de laquelle on retrouve... Patrice Alègre, qui y fut quelque temps consigné alors que l'on se gardait obstinément de dépayser son dossier strictement toulousain ; et ville dépendant de la Cour d'Appel de Nîmes, à laquelle notre père était Président de Chambre pendant toute cette période. Ledit juge d'instruction, par ailleurs spécialisé dans le « muselage » d'association anti-pédophile dénonçant les complicités judiciaires locales dans la révoltante affaire du martyr de la petite Kelly, était de plus un ami biterrois de notre père qui a toujours eu son domicile familial à Béziers, ville où le juge d'instruction en question a commencé flic avant de se retrouver maintenant envoyé par sa hiérarchie à Fort-de-France afin de le « mettre au vert » par rapport à notre affaire et de couper court aux nombreuses questions que ses activités ces dernières années en tant que magistrat ne manqueraient pas de soulever.

Dernier exemple, entre mille : les trois procureurs (pas moins) mobilisés contre sa famille par notre père dans l'affaire Roche. Puisque l'on y trouve tout d'abord le Procureur de Mende, qui a diligenté toutes les poursuites initiales et qui est encore un subalterne de Pierre Roche, et qui fut, lui aussi, déplacé préalablement à notre procès pour être, peu après, remplacé... par une vieille connaissance, comme par hasard, des protagonistes judiciaires cités dans le dossier Alègre ; car il faut bien se rendre à l'évidence : le nouveau Procureur de Mende est de retour en Métropole après une affectation dans les îles (lui aussi) qui fait suite à un poste de « Substitut placé auprès du Procureur Général » à Toulouse, occupée depuis la mi-1999, un poste qui fit de lui, pendant un certain temps, le subordonné immédiat du Procureur Général Volff, aux côtés du Substitut Général Jean-Jacques Ignacio, les trois étant des supérieurs hiérarchiques au sein du Parquet de Marc Bourragué, à l'époque encore simple Substitut du Procureur à Toulouse ; quant au troisième Procureur mobilisé contre nous, il n'est autre que le Proc' d'Avignon. Avignon dépendant là encore de la Cour d'Appel de Nîmes et ledit Proc' étant, comme par hasard, un ancien Proc' de Béziers, où il avait fait ami-ami avec Pierre Roche, et dont les différents procureurs se sont toujours uniformément refusés à engager de quelconques poursuites contre leur cher ami et supérieur alors que ce dernier s'est à plusieurs reprises rendu coupable à notre encontre de délits irréfutablement constitués et passibles de prison pour lesquels les plaintes ont toujours été portées, pour finir aussitôt à la corbeille à papiers, pour ne pas dire au broyeur.

Bref, c'est le réseau. Le tout cautionné par les plus hautes autorités puisque Perben s'est même refusé à ne serait-ce que poursuivre (sans même parler de le sanctionner) un trafic d'influence patent que nous avons pu lui prouver entre notre père et l'un de ses collègues montpelliérains, compagnon de promotion de

l'ENM et ami de toujours.



Alors, pour en revenir au versant Alègre des réseaux de notre père, quand vous considérez que ce dernier était l'ami personnel des deux principales personnalités du monde politique et judiciaire ainsi que d'un magistrat additionnel qui ont tous les trois leur nom figurant dans le dossier, dont le magistrat chez qui Alègre venait prendre l'apéro (à qui ce même Alègre fut d'ailleurs présente par un ami commun « connu dans les milieux de la cocaïne toulousaine », comme l'ont révélé les investigations médiatiques à l'époque), et quand vous constatez à quel point tout finit par coïncider dans le magma Alègre lorsqu'on le complète par les pièces du puzzle en rapport avec notre père, qu'il s'agisse de ses déclarations ou des éléments factuels énoncés plus haut, il y a de quoi se poser de sérieuses questions. Ajoutez à cela le fait que Kubiec soit à la fois si proches des trois protagonistes judiciaires de ce dossier : nous ne croyons pas au hasard, et voilà qui défie toutes les probabilités.

Nous ne prétendons bien évidemment pas tout savoir. Et nous ignorons même si un jour toute la vérité sera enfin connue. Mais nul doute dans notre esprit, au vu de tous ces éléments, que notre père est, en quelque sorte, le « chaînon manquant » dans l'affaire Alègre, et le fil sur lequel il faut tirer pour dévider enfin toute cette pelote.

Les Ogres

Il est vrai que tout cela est très troublant. Et l'on imagine le choc que cela a dû être pour vous de recevoir de telles révélations, qui plus est de la bouche d'un père.

Charles-Louis et Diane Roche

En effet, choqués est bien le mot qui convient.

Et c'est peu de le dire, puisque nous fûmes complètement abasourdis par la teneur de telles révélations, auxquelles rien n'aurait décidément pu nous préparer. Mais tout cela n'était rien comparé à l'état d'agitation et de nervosité qui animait notre père. Celui-ci, très vieilli, était visiblement terrorisé et en proie à une panique d'autant plus grande qu'il semblait savoir exactement de qui il encourrait le courroux et à qui il avait affaire.

D'une extrême méfiance, il nous a d'ailleurs affirmé que ses faits et gestes étaient surveillés, et qu'il fallait, notamment, se méfier comme de la peste du téléphone, surtout des téléphones portables qui servent à pister leurs propriétaires et qui permettraient même d'écouter ces derniers à leur insu, y compris hors communication.

Les Ogres

Faut-il en déduire que votre père craignait pour sa vie ?

Charles-Louis et Diane Roche

Très clairement, oui. Et il faisait beaucoup plus que prendre les alarmes, sentant sa fin prochaine arriver.

Chez lui à Béziers, il avait d'ailleurs fait déplacer son bureau à la cave par crainte de se faire « shooter » par la fenêtre et nous avait dit travailler désormais à domicile le plus possible sur ses dossiers ramenés du bureau pour minimiser à la fois ses déplacements et sa présence dans les locaux judiciaires.

Plus explicitement encore, notre père nous a par avance annoncé sa mort prochaine comme probable et nous a raconté qu'il avait passé toute une nuit (une nuit entière) à brûler lui-même (puisque la poubelle et le broyeur étaient apparemment insuffisants) toutes sortes de documents, photos comprises, à quelque temps de sa mort. Ce qui ne lui a, semble-t-il, nullement permis de sauver sa tête et a peut-être même accéléré les choses.

Peu de temps après, cette mort, qui arrangeait par ailleurs les factions les plus diverses parmi tous les gens qui orbitaient dans la nébuleuse Roche, le foudroyait subitement et nous ne devions plus jamais le revoir, pas même mort, puisque son corps fut précipitamment incinéré derrière notre dos dans les

circonstances que l'on sait et sachant, soit dit en passant, que notre père avait toujours été, jusque dans ses derniers jours, résolument hostile à l'incinération. De même avait-il tenu à nous préciser, anticipant apparemment sur les futurs possibles envisageables, qu'il ne risquait absolument pas de se suicider et que ses freins étaient parfaitement en état. C'était en 2003, année que l'actualité judiciaire a placé sous le signe de Patrice Alègre.

Les Ogres

Même si nul ne peut nier que cela fait maintenant plusieurs années que vous remuez ciel et terre, et sans vous épargner aucun effort pour connaître la vérité sur la mort de votre père, pourquoi avoir tu les révélations qu'il vous a confiées peu avant sa mort, à la fois durant la période qui a précédé ce décès et aussi a posteriori, jusqu'à aujourd'hui ?

Charles-Louis et Diane Roche



Tout d'abord à sa demande, puisque notre père, qui avait ses raisons, nous a lui-même fait jurer de garder tout cela pour nous, insistant même sur le fait que la divulgation de ces informations pourrait augmenter les probabilités de concrétisation des menaces qu'il savait peser sur lui, et il n'était certes pas question pour nous de mettre un tant soit peu en danger la vie de notre propre père.

Il ajoutait, de plus, comme pour s'assurer que nous n'en parlions jamais à quiconque que, contrairement à lui, nous ne connaissions pas ces gens, qu'il les savait capables de tout et que faire état de ce type de connaissances interdites risquerait fort de nous mener nous-mêmes à notre propre perte.

Aussi avons-nous, jusqu'à aujourd'hui, tenu la parole que nous avons donnée à

ce père dont nous avons manifestement sous-estimé à quel point ses craintes étaient fondées. Et nous avons d'autant plus respecté ce vœu de silence que nous avons jugé n'avoir aucune raison de nous exposer inutilement du fait que ce magistrat, et non des moindres, qui plus est concerné au premier chef, nous a lui-même fait jurer de nous taire, et sachant qu'il avait d'ailleurs des possibilités immensément supérieures aux nôtres en matière de mobilisation judiciaire.

Enfin, un dernier motif, mais pas le moindre, est que nous ne souhaitons pas (et que nous ne souhaitons toujours pas) endosser un tant soit peu ou reprendre à notre propre compte des déclarations qui ne sont pas les nôtres, que nous ne lui avons jamais demandées et qui constituent avant tout un simple témoignage, témoignage qui semble tout de même présenter toutes les garanties en termes de crédit et de crédibilité, mais que nous nous sommes contentés de recueillir et aujourd'hui de rapporter sans qu'il nous soit toutefois possible de garantir sa véracité totale, même si tout dans le déclenchement postérieur de l'affaire Alègre semble concourir pour indiquer que ce témoignage recèle au bas mot une large part de vérité.

Les Ogres

Aujourd'hui, vous avez décidé de révéler tout cela au grand jour, ce qui est tout à votre honneur. Mais qu'est-ce qui vous a finalement convaincu de briser enfin la loi du silence ?

Charles-Louis et Diane Roche

Il y a tout d'abord le fait que nous nous sentons nous aussi assez menacés, et ce d'autant plus que tout le monde finit par savoir, à notre époque, à quel point un système qui se sait sale, ne fut-ce que par certains de ses membres, est prêt à toutes les outrances pour faire taire des gêneurs, même quand ils n'en demandaient pas tant. D'ailleurs, comme notre père le disait lui-même, la seule chose que craignent ces gens-là, c'est la vérité.

Et il semble que cette affaire soit l'occasion qu'attendaient tous les hommes de bonne volonté de faire enfin œuvre de salubrité publique.

Et puis, surtout, sur un plan plus personnel, il a fini par nous apparaître on ne peut plus clairement, alors que nous aurions d'abord souhaité, ne serait-ce que pour la mémoire de celui qui reste notre père, éviter de renverser de la sorte sur la place publique les poubelles de la République, à quel point il était absolument indispensable, y compris pour des raisons morales et par respect pour toutes les victimes, de dévoiler enfin les informations qui nous sont littéralement tombées

dessus si nous voulons avoir une chance de connaître un jour la vérité sur la mort de papa.



Les Ogres

Certes, on saisit que votre père, se repentant, mais un peu tard, de ses accointances avec ce milieu toulousain ait pu représenter une menace pour les personnes qu'il a évoquées devant vous, surtout en étant éventuellement prêt à les dénoncer, en tout cas en transgressant, ne serait-ce qu'avec vous, le secret pesant sur la question de leur existence. Mais on perçoit mal, jusqu'ici, le lien de causalité qui aurait décidé ces éventuels meurtriers ou leurs commanditaires à passer à l'action. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet ?

Charles-Louis et Diane Roche

Tout à fait. C'est très simple, et nous allons d'ailleurs y venir.

En fait, notre père serait probablement encore en vie à l'heure actuelle et n'aurait jamais ressenti le besoin de venir nous débiller tout cela s'il ne s'était pas trouvé pris dans un enchaînement de circonstances résultant du fait qu'il s'est de lui-même placé dans une situation intenable par un certain nombre d'extravagances auxquelles il s'est livré à partir de l'été 2002 et jusqu'à sa mort en février 2003.

En effet, celui-ci s'est retrouvé au centre d'une grotesque affaire de fesses qui n'est, dans tout ce magma, que l'arbre qui cache la forêt et qui a consisté pour lui à faire publier sur l'internet des photos porno de la prostituée qu'il a dû épouser sur un chantage avant de déchaîner sous ce prétexte contre sa famille les pires persécutions en tentant de nous faire porter le chapeau alors que notre

innocence est prouvée (c'est une affaire qui est davantage détaillée sur le site internet www.affaireroche.com). Et c'est à l'occasion de cette première affaire, qui fut en quelque sorte le grain de sable qui fait dérailler toute une mécanique, que notre père s'est attiré des attentions dont il se serait bien passé, et qui semblent avoir causé sa fin.

Car les sites en question, ayant échappé à son contrôle, et la presse s'intéressant énormément à cette affaire (il nous a d'ailleurs dit avoir été « harcelé » téléphoniquement par un grand nombre de journalistes, tous types de médias confondus, à partir de l'été 2002), notre père a craint d'avoir lui-même causé la ruine de sa propre carrière et, se repliant sur ses vieux réflexes de maître-chanteur, il a battu le rappel de ses troupes pour obtenir que ce scandale ne sorte jamais dans les médias. Ce à quoi il réussit grâce aux pressions qu'il exerça sur un vieil ami et compagnon de frasques doté d'une forte influence sur la sphère médiatique en général et plus particulièrement sur son versant audiovisuel.

Il semblerait, par la suite, que son assassinat, si c'en est bien un, puisse avoir été causé par la conjonction de deux mobiles :

- d'une part, cela faisait plusieurs décennies que notre père était, tel un dragon sur le tas de dossiers, photos et autres documents qu'il s'était patiemment ménagés, et Dieu sait si le chantage est une arme à double tranchant qui, si elle peut être source de bénéfices à court terme, peut se révéler extrêmement nocive à plus long terme pour celui qui la manie !

- et d'autre part, le fait qu'il attirait décidément trop l'attention et qu'il se retrouvait placé par ses extravagances en point de mire d'un grand nombre de journalistes commençant à enquêter autour de lui et de son passé, et susceptibles de finir par exhumer des vérités qui dérangent certaines personnes ne pouvait être qu'une motivation supplémentaire pour leur couper l'herbe sous le pied et faire place nette par un petit « nettoyage » de l'individu qui pose problème.

La machine était en train de s'emballer. Et ce magistrat était clairement le nœud du problème. Autant dire que ses anciens amis (ses nouveaux ennemis) ont pu être fortement tentés de trancher ce nœud gordien, sautant à la conclusion que, sans magistrat scandaleux, il n'y aurait pas de scandale.



Dominique Baudis sur TF1 : « Prendre à la gorge la calomnie. »

Les Ogres

D'autre part, nous avons cru comprendre que vous êtes en possession d'un dossier pénal, d'un dossier d'instruction officiel de la Justice apportant, au moyen des pièces qu'il contient, des éléments supplémentaires « officialisant » en quelque sorte ce volet Roche de l'affaire Alègre.

Charles-Louis et Diane Roche

Tout à fait. Et le dossier en question n'est autre que celui de l'affaire Roche (www.affaireroche.com), dans lequel ce magistrat essaye de faire porter le chapeau à sa famille dans ses propres manigances de mise en ligne de photos pornos de sa deuxième femme.

Outre les deux pièces officielles évoquant dans ce dossier, quant à la mort de notre père, un « assassinat », il y a un certain nombre de pièces supplémentaires évoquant ses liens avec l'affaire Alègre. Et si ces liens sont évoqués, parfois avec des pincettes, mais en tout cas comme s'ils étaient plus ou moins déjà connus du rédacteur judiciaire de chacune des pièces considérées, on peut en conclure qu'ils sont assez établis pour être parfaitement connus des « sachants », comme si cela pouvait finir par devenir un lieu commun.

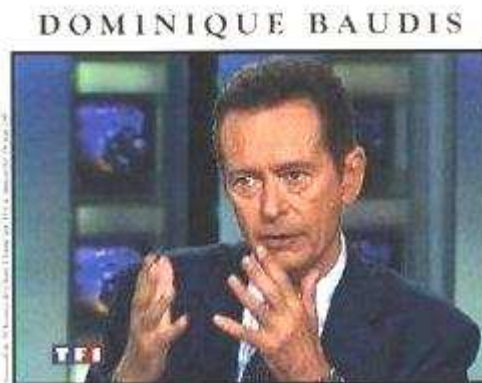
Et puis, au-delà de ces liens qui hantent périodiquement cette procédure, un sous-ensemble des pièces en question constitue une petite trame parallèle en rapport, relativement curieuse, dans laquelle la deuxième femme de notre père prétend avoir reçu un appel téléphonique tout à fait étrange, émanant d'un mystérieux interlocuteur la questionnant sur les liens entre Pierre Roche et l'affaire Alègre, et l'accusant de savoir qui a tué son mari. Le tout à l'été 2003, en plein tourbillon médiatique Alègre. Là-dessus, son avocat fait une demande d'actes visant à l'identification du corbeau dans laquelle il indique deux périodes d'appel possibles différentes et dans laquelle il souligne de lui-même l'intérêt de ces questions, tenant à rappeler que notre père (dont il était par ailleurs l'ami et devant lequel il a plaidé durant les seize années où ce dernier a été en poste à Nîmes) avait été, dans le passé, en fonction au parquet de Toulouse.

Le même avocat revient par la suite à la charge pour donner deux autres dates différentes des deux premières. Le tout a donné lieu à commissions rogatoires, réquisitions et à tout un cirque à l'avenant retracé par une multiplicité de pièces. Et voilà qu'après avoir remué ciel et terre pour rien, on s'aperçoit que l'appel en question n'apparaît sur aucune liste téléphonique. D'où il ressort que cet appel fantôme, inventé de toutes pièces par la deuxième femme de notre père, était en fait une provocation, qui s'est révélée vaine, visant à essayer de savoir ce que nous savons sur son implication dans l'affaire Alègre.

D'ailleurs, il semble que la campagne d'acharnement judiciaire et de persécutions policières dont nous persistons à être victimes, initialement lancée contre nous au prétexte des sites internet pornographiques de notre père, a en fait été déchaînée contre nous parce que l'on redoutait que nous rendions publiques ces informations, que nous ignorions en fait au départ, et dont nous avons par la suite eu connaissance à cause de tous les remous déjà provoqués par l'affaire des sites internet.

Il fut aisé d'établir, dès le débarquement en force dans notre maison de cinq barbouzes armés de la Brigade de Répression du Banditisme, que cette affaire idiote de sites internet n'était qu'un prétexte pour venir fouiller notre dossier Roche, nous faire subir des interrogatoires et s'enquérir de ce que nous savions des activités de notre père au cours des vingt dernières années. Et par la suite, quand vous voyez que notre dossier a mobilisé en nombre les services de police, de justice et de gendarmerie les plus divers, et cela que ce soit au plan régional, national et même international (y compris INTERPOL dans quatre pays et le FBI américain, preuves papier à l'appui) et que nous nous trouvons face à un tel déploiement de forces pour une affaire à la base aussi grotesque, il devient

évident que c'était, dès le départ, un dossier qui en cachait un autre.



Face à la calomnie

Entre mensonges, incompétences,
complots et dérapages médiatiques,
une affaire d'État



Les Ogres

Dernier point, enfin, mais qui est loin d'être le moindre : certains éléments pointeraient sur une possible implication du Garde des Sceaux Dominique Perben dans ce « magma Roche ». Qu'avez-vous à déclarer à ce sujet là ?

Charles-Louis et Diane Roche

Tout d'abord que Dominique Perben est en effet impliqué dans l'affaire Roche puisque la Chancellerie s'est laissée aller à donner des garanties écrites d'impunité à notre père, qu'il était apparemment absolument indispensable de rassurer en pleine panique, avant qu'il ne commette des extravagances qui n'auraient pas été réparables par la suite. Mais c'est là une implication qui est bien davantage détaillée à la rubrique « le ministre impliqué » du site www.affaireroche.com. Peu de temps après s'être vu signifier ces garanties exceptionnelles et à notre connaissance inédites, Pierre Roche allait mourir.

Ajoutez à cela que Perben s'est de lui-même impliqué dans le dossier Alègre par l'interventionnisme dont il a fait preuve, puisqu'il s'est empressé, après avoir « exfiltré » le Procureur Général Volff, récompensé de ses bons offices par une « promotion-sanction » (sic) à la Cour de Cassation, de faire opérer la nomination-parachutage sur place de Michel Barrau, qui recrée un cocktail détonnant avec l'avocat de Dominique Baudis, Francis Szpiner, par ailleurs avocat de Chirac et... avocat de l'Etat de Djibouti dans la sombre affaire de la « disparition » du juge... toulousain Bernard Borrel (note des Ogres : se reporter à ce sujet à notre précédent article sur l'étrange parallélisme que l'on peut établir entre la disparition de Borrel et celle de Roche). Bref, le même duo infernal que dans l'affaire des HLM de Paris à l'époque où Michel Barrau, affectueusement surnommé « l'effaceur » par ses collègues, était Procureur de Créteil en charge de la plupart des dossiers brûlants pour Jacques Chirac instruits par le juge Halphen, qui n'a pas hésité à accuser directement ledit Procureur d'avoir systématiquement fait obstacle à ses investigations et d'avoir tout simplement fait disparaître les affaires « sur ordre » dans son livre *Sept ans de solitude*.

Et sitôt le parachutage de Barrau réalisé, Perben lui donne ordre d'ouvrir une enquête sur le non-respect du secret de l'instruction dans cette affaire (en termes moins châtiés), l'ordre du jour est de couvrir tout ce qui était en train d'éclater par la chape de plomb de la loi du silence et de s'assurer que ce qui doit rester « secret » ne soit jamais connu du peuple.

Tout cela fut d'ailleurs publiquement dénoncé par le député Arnaud Montebourg, qui n'a pas hésité à écrire directement à Perben pour l'accuser frontalement de chercher sciemment à étouffer l'affaire Alègre par ses agissements.

Et pourquoi Perben s'est-il donc tant agité au sujet d'une affaire qui est censée ne le concerner en rien, dans laquelle la Justice doit pouvoir faire son travail en toute indépendance, sans interventionnisme déplacé de la part de la Chancellerie, et dont tout le monde préférerait par ailleurs se tenir à l'écart pour ne

pas être éclaboussé ?

Nous avons peut-être la réponse depuis que nous venons de tomber par hasard en librairie, dans un livre consacré à l'affaire Alègre, sur le compte rendu d'une confrontation en date du 12 mai 2003, confrontation à l'occasion de laquelle la prostituée du pseudonyme de Patricia avait lancé à Patrice Alègre, dans le cabinet du juge toulousain, un « Et Perben, tu te souviens ? » qui fût fort curieusement censuré dans le procès-verbal. Tous ces faits sont rapportés par des journalistes qui font autorité, ainsi que par les avocats qui ont assisté à la séance. Et cette mise en cause ministérielle, qu'il fallait à tout prix passer sous silence, fit frémir la Chancellerie, où elle suscita le plus vif « affolement », c'est une citation.

Et voilà ce même Perben qui s'expose et se compromet d'une manière on ne peut plus déraisonnable pour voler au secours du moins défendable des magistrats pris dans une affaire de fesses qu'il a lui-même lancée et qui tourne à sa confusion, lequel se trouve au centre d'un volet de l'affaire Alègre qui était resté encore secret à ce jour, avant de finir par devenir un nouveau cadavre dans l'affaire en question.

Ce même Perben qui, saisi par de nombreux parlementaires de l'opposition (députés et sénateurs confondus) ainsi que par plusieurs lettres ouvertes des deux enfants du défunt, n'a toujours pas fait le moindre semblant de réponse plusieurs années après. Pas plus qu'il n'a été répondu à la question écrite parue au Journal Officiel et posée par Maxime Gremetz début 2005, et par la suite reposée de manière prioritaire, dans laquelle celui-ci interpelle le ministre sur le fait qu'il n'y a tout de même rien d'un tant soit peu normal dans la mort subite de son magistrat haut-gradé en exercice.

Autant dire que les nouvelles pièces du puzzle, jusqu'ici absentes, apportées par l'affaire Roche dans le dossier Alègre ne peuvent qu'être à même de susciter les plus vives interrogations.

Toute l'affaire sur : <http://www.affaireroche.com>